

- ✓ Particulièrement efficace sur les fourmis noires et fourmis d'Argentine
- ✓ Appétence exceptionnelle grâce à un arôme révolutionnaire
- ✓ Parfaite viscosité
- ✓ Ne coule pas, ne sèche pas

SPECIFICATIONS

- **Composition:**
57,5 g/kg, Sodium cacodylate (N°CAS 124-65-2)
- **Formulation:** Gel
- **Utilisateurs:** Professionnels
- **Cibles:** Pour la lutte contre les fourmis comme la fourmi noire (*Iasius Niger*), la fourmi pharaon (*Monomorium pharaonic*) et la fourmi d'Argentine (*Linepithema humile*)
- **Utilisation:** A l'intérieur, autour et à l'extérieur des bâtiments

DOSES ET INSTRUCTIONS

- **Dosage:**
Usage intérieur : 5 gouttes de 0,1g par zone d'application.
Usage extérieur : 2 à 4 gouttes de 0,5g à chaque entrée du nid.
- **Instruction d'utilisation:**
Usage intérieur : Sur le chemin des fourmis, placer 5 gouttes de 0,1g (taille d'une lentille) à intervalle régulier (2 à 5 cm) avec un maximum d'application de 20 gouttes pour 10 m² s'il y a plusieurs chemins de fourmis. Réappliquer du gel jusqu'à disparition complète des fourmis.
Usage extérieur : Autour du nid, placer 2 à 4 grosses gouttes de 0,5g (taille d'une noisette) en face de chaque entrée de fourmilière.
- **Durée de l'effet biocide:**
L'action insecticide complète prend plusieurs heures afin de permettre la contamination des congénères par les fourmis contaminées.
- **Effet résiduel:**
Protection jusqu'à 4 semaines. Destruction complète de la fourmilière 2 semaines après l'application.
- **Fréquence d'application:**
Le traitement curatif en cas d'infestation (fréquence normale d'application: 1 / an). Renouveler l'application si tout le gel a été consommé. En cas de ré-infestation, renouveler l'application chaque mois sans dépasser 6 applications par an. Si les surfaces traitées sont nettoyées, renouveler l'application jusqu'à la fin de l'infestation.
- **Instructions de nettoyage:**
Ne pas nettoyer les surfaces traitées. Pour stopper l'effet biocide, retirer le produit en le nettoyant la surface traitée avec un détergent et de l'eau chaude.
- **Période d'utilisation:**
D'avril à Septembre.

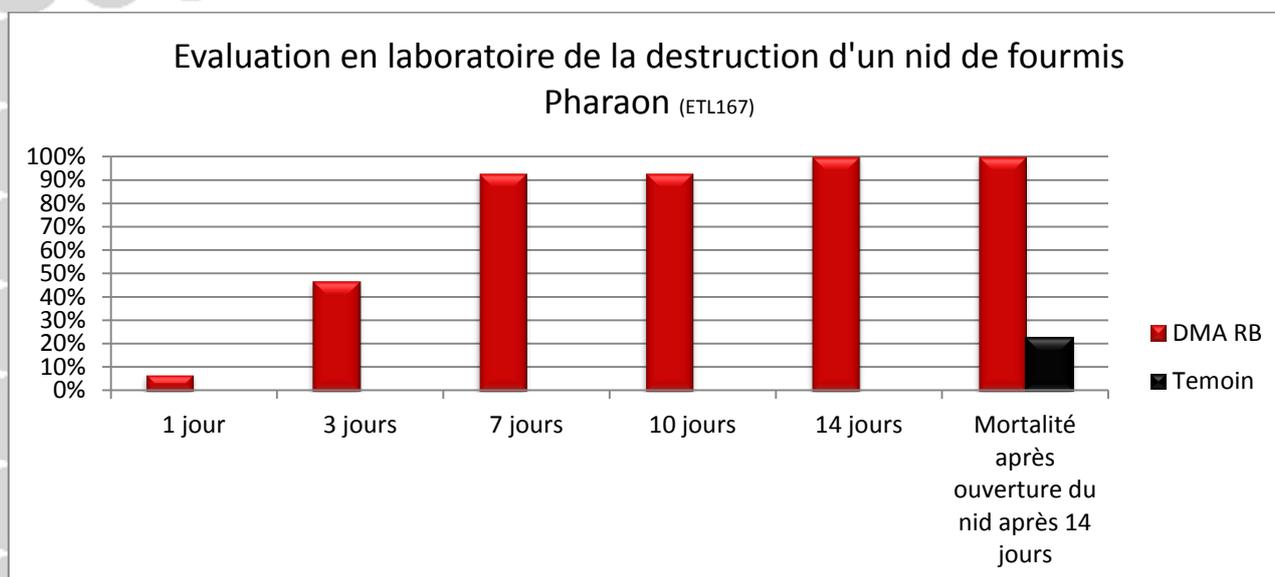
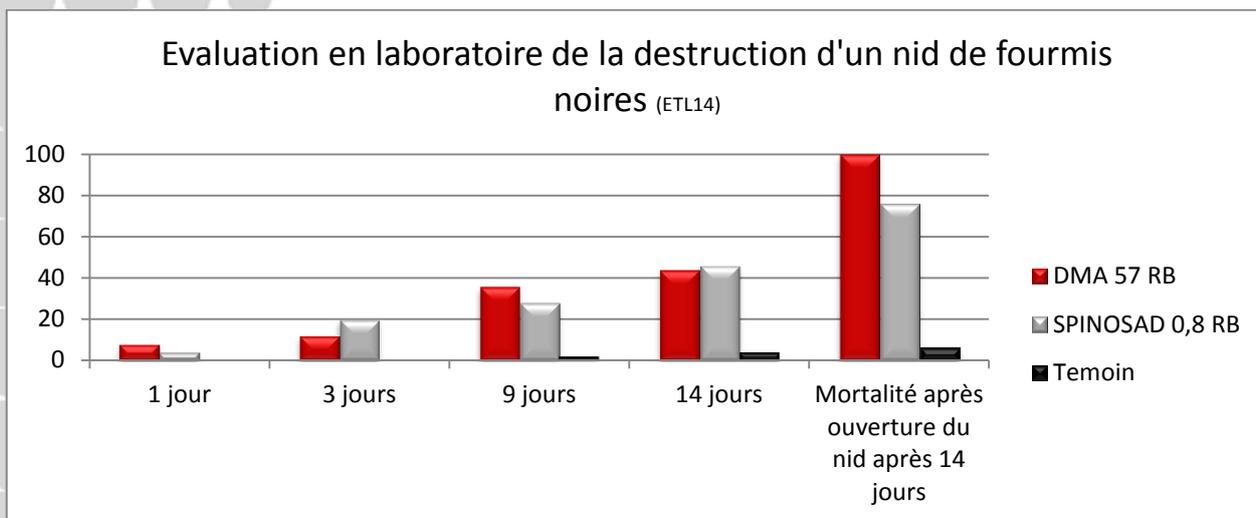
INFORMATIONS TECHNIQUES

Une trophallaxie est un échange de nourriture entre deux fourmis ou plus. Les fourmis possèdent deux estomacs situés dans l'abdomen. Le premier est appelé jabot social ou estomac social. La nourriture peut y être conservée sans être digérée entièrement. Le second est l'estomac dont se sert la

fourmi pour digérer. L'estomac social permet de régurgiter la nourriture qu'il contient. La fourmi donneuse régurgite une goutte entre ses mandibules que la ou les fourmis receveuses ingurgitent. Cet échange de nourriture permet également de partager des informations sur la source de nourriture.



RESULTATS DES TESTS



SPECIFICATIONS TECHNIQUES

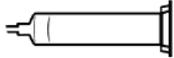
Paramètres	Valeur	Référence/méthode
Aspect	Liquide claire et visqueux	
Tolérance	51,75 – 63,25 g/kg	FAO
pH	7,0 – 8,5 (1%, 500 ppm)	pH mètre

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUE

Paramètres	Valeur	Référence/méthode
Point éclair	≥ 110°C	A9 méthode et ISO Standard 3679
Densité	1,27 – 1.32 g/ml	A3 Method et OECD No. 109



PACKAGING

code article	volume	pictogramme	présentoir	caisse américaine	palettisation
A801294	35g		étui de 6 cartouches, 2 canules, 2 poussoirs		x468 étuis
A801295	35g		étui de 4 cartouches	x10 étuis	x108 cartons

CLASSIFICATION

Pas de pictogramme

Mention de danger : sans objet

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale

AGENDA PROVISOIRE BIOCIDÉ POUR UN PRODUIT A BASE DE CACODYLATE DE SODIUM

Explication	Délai	Date attendue	
Réunion d'opinion du BPC sur la matière active	Le BPC (Comité des produits biocides) donne son opinion sur l'inclusion de la matière active.	Fin de la période d'évaluation de la matière active	Décembre 2017
Publication de l'opinion du BPC sur la matière active	L'opinion du BPC est publiée	1 à 3 mois plus tard	Entre janvier et mars 2018
Publication de l'approbation de la matière active	Sur la base de l'opinion du BPC, La commission européenne publie l'approbation de la matière active au journal officiel EU	2 à 5 mois plus tard	+/- Juin 2018
Date limite pour la soumission des dossiers produits	Soumission du dossier d'homologation par l'état membre choisi et des intentions de reconnaissance mutuelle dans les autres pays où le produit est vendu.	24 mois après la publication de l'avis du BPC	Entre janvier et Mars 2020
Publication de la première approbation de produit	Homologation du produit biocide dans l'état membre choisi	1 à 2 ans après la soumission	Entre janvier 2021 et Mars 2022
Soumission des dossiers de reconnaissance mutuelle	Les conclusions de l'état membre choisi sont transmises aux autres états où les intentions de reconnaissance mutuelle avaient été déposées	Dans les 2 mois qui suivent l'approbation du produit pas l'état membre choisi	
Approbation des demandes de reconnaissance mutuelle pour le produit	Evaluation de la demande de reconnaissance mutuelle	4 à 12 mois	



